

## BAREME DES PRIX

### Vente Honoraire de transaction à la charge du Vendeur ou Acquéreur, selon ce qui a été défini au mandat :

- \* Local commercial 12% TTC du prix de vente.
- \* Terrain, garage, box et parking 12% TTC du prix de vente.
- \* Immeuble :
  - 6% TTC du prix de vente jusqu'à 500 000 €.
  - 5% TTC du prix de vente à partir de 500 000 €.
- \* Avis de valeur vénale 150 € TTC PAR LOT.

Centre de médiation : 33 rue Pierre Clément 83 000 Draguignan [www.avocazur.com](http://www.avocazur.com)

### HONORAIRES TTC GESTION LOCATIVE ET MISE EN LOCATION

#### A la charge du Propriétaire :

- \* Gestion locative immeuble « appartement –maison »: de 8 % à 10% TTC des sommes encaissées à la charge du mandant.
- \* Gestion locative local commercial ou garage : de 10% à 12% TTC des sommes encaissées à la charge du mandant.
- \* Recherche locative (visite ; constitution du dossier locataire; rédaction du bail) : 8 € TTC du m<sup>2</sup>.
- \* Honoraires réalisation état des lieux : 3 € TTC du m<sup>2</sup>.
- \* Forfait de 50 € TTC par convention d'occupation (garage, box, parking etc...)
- \* Possibilité adhésion garantie des loyers impayés taux de 2.40% TTC des sommes encaissées.
- \* Déplacement tous services: 90 € TTC

#### A la charge du Locataire :

- \* Recherche locative (visite ; constitution du dossier locataire; rédaction du bail) : 8 € TTC du m<sup>2</sup>.
- \* Honoraires état des lieux : 3 € TTC du m<sup>2</sup>.
- \* Forfait de 50 € TTC par convention d'occupation (garage, box, parking etc...)
- \* Déplacement tous services : 90 € TTC

***\*Le barème est calculé en fonction du taux de TVA actuellement en vigueur de 20 %.***

***Les tarifs sont susceptibles d'être révisé chaque année, pour tous renseignements contacter l'agence.***